

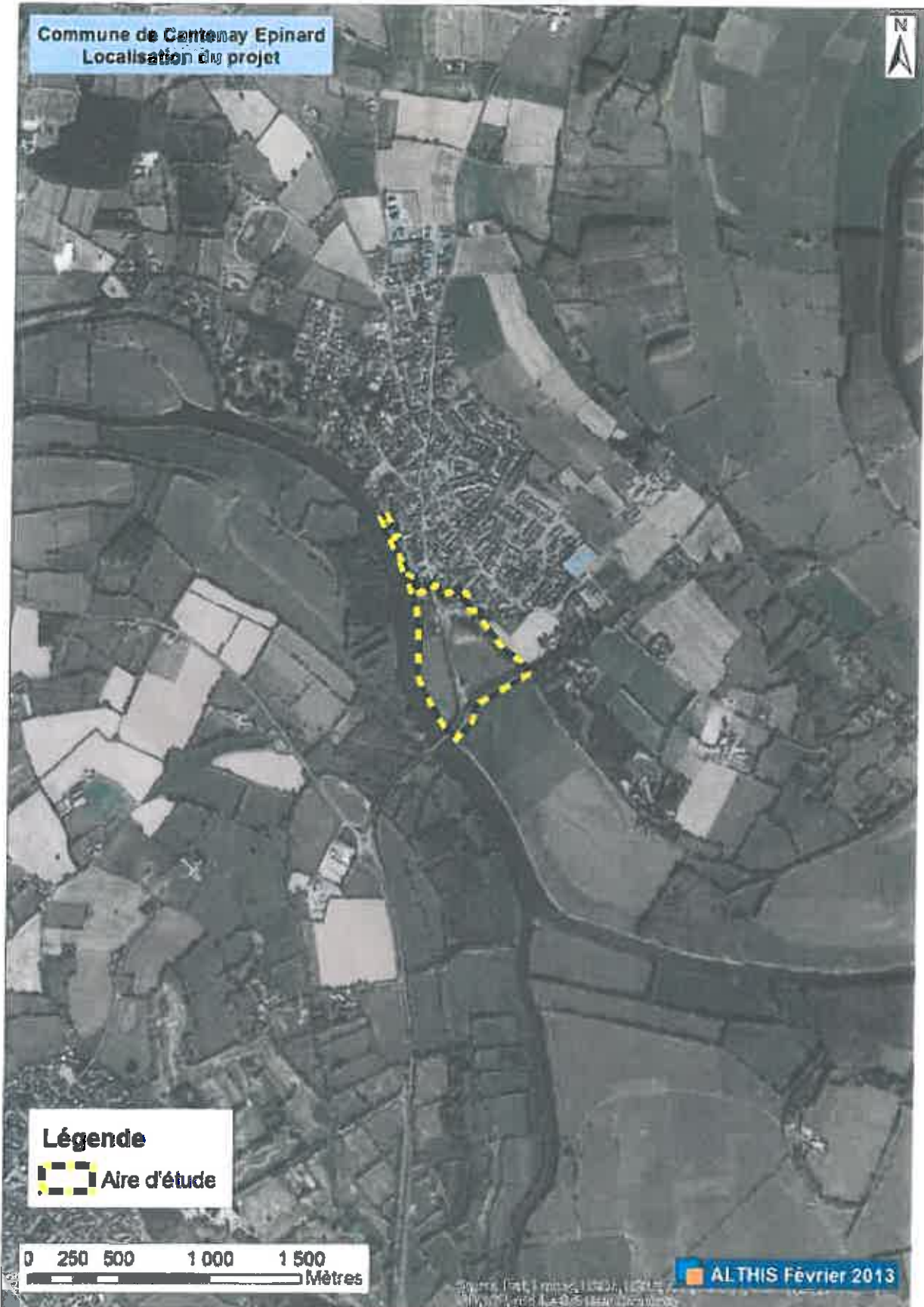
ANNEXE n°2
PLAN DE SITUATION

LOCALISATION DU PROJET

CARTE AU 1/25000



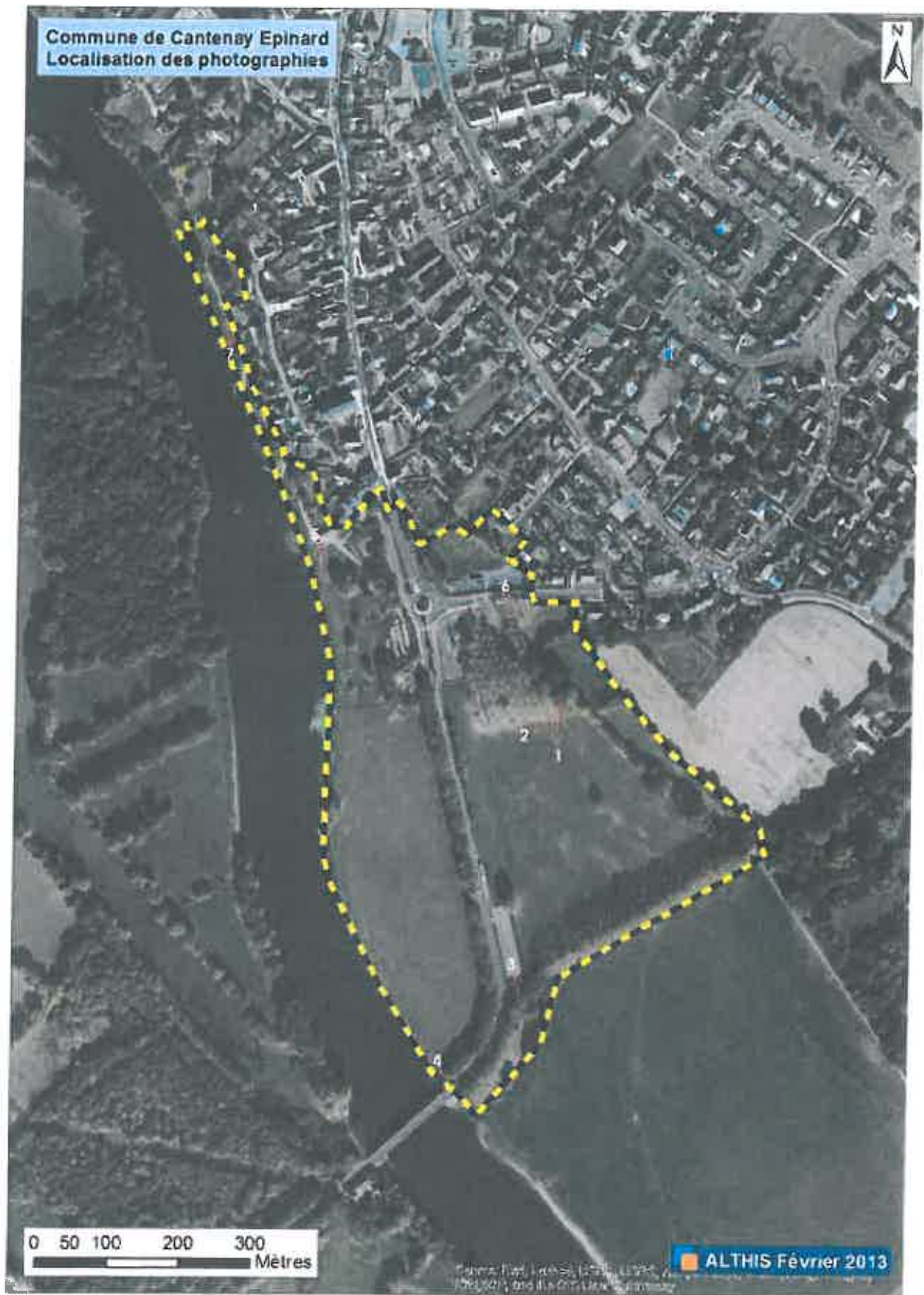
**LOCALISATION DU PROJET
CARTE AU 1/25000**



ANNEXE n°3

ATLAS PHOTOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES



Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



Photographie n°5



Photographie n°6



Photographie n°7



ANNEXE n°4

DOSSIER DE PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET



Aménagement des berges de Mavenne à Cantenay-Epinard



Dossier de présentation
de l'avant-projet

31/01/2013



Etat d'avancement

- Mai 2012 réorientation du projet suite à la suspension du projet de Guinguette.
- Juillet – oct 2012 animation d'un groupe de réflexion
- Aout 2012 Intervention de D. Coiffard
- Sept – oct 2012 travail avec le CG49 pour trouver des solutions quant à la mise en continuité des liaisons cyclo-piétonnes sur le pont
- Oct 2012 Présentation de deux scenarii
- Nov 2012 Validation d'un scenario avec demandes d'ajustements
- Déc 2012 Recalage principes d'aménagements pour pré-concultation DDT, DREAL
- Déc 2012 Cadrage CG49 pour choix d'une variante pour la piste cyclable et montage d'un dossier de subvention
- Janv. 2013 Présentation AVP pour validation

Les objectifs du projet



Plan de localisation du projet

Le projet s'inscrit dans le contexte remarquable des Basses Vallées Angevines. Au cœur des paysages de la confluence des 3 rivières vers l'île Saint Aubin, le projet s'inscrit véritablement en porte sur la vallée de la Mayenne. L'objectif est donc double:

1. Valoriser et préserver le patrimoine naturel du site en restaurant les paysages et en aménageant les accès aux berges

2. Sensibiliser et accueillir le public: Aménager pour développer l'information, l'accueil, l'animation en vue de donner envie au public de le fréquenter, de le découvrir pour son intérêt en termes de préservation de son patrimoine naturel

Les propositions d'aménagement s'inscrivent dans un projet global qui cherche à répondre aux objectifs tant à l'échelle de l'entrée de bourg, que de l'embouchure de la Mayenne à l'échelle métropolitaine des basses vallées angevines.



Aménagement des berges de Mayenne - APD

Une mise en scène des berges de la Mayenne

Présentation du projet

Réaménagement des prairies de la Mayenne et de la piste cyclable Cantenay-Epinard



Légende

- 1 - Axe de jeu
- 2 - Aire de boulot omé
- 3 - Amphi-les de vélos
- 4 - Aire événementielle / manifestations
- 5 - Parking errand
- 6 - Parking des autos agrand
- 7 - Parking sécurisé
- 8 - Réaménagement du boulevard
- 9 - Espace d'attente de la rue de la tour
- 10 - Calenda p-vistes
- 11 - Parking pour livraison
- 12 - Aire de pour repas
- 13 - Piscine de récréation / Café
- 14 - Station pétanque
- 15 - Site de jeu
- 16 - Cheminement naturel
- 17 - Sentier naturel des berges
- 18 - Quai d'accès à l'ancien et nouveau
- 19 - Noue et Flayre
- 20 - Pâturage aboué
- 21 - Stationnement pour vélos
- 22 - Parking pour vélos
- 23 - Centre de la pétanque et cycle
- 24 - Stationnement pour vélos et pousins
- 25 - Pousins pour pousins
- 26 - Duverne de l'ancien et nouveau
- 27 - Site de jeu
- 28 - Piste cyclable le long de la rue





06/02/2013 - CANTENAY EPINARD - 361

Un projet valorisant le belvédère naturel sur la Mayenne

Ce projet d'aménagement vise à remettre en scène l'ensemble de la vallée de la Mayenne sur l'entrée de Cantenay en limitant l'impact des infrastructures routières et en valorisant les perspectives sur les paysages naturels. Le parti d'aménagement est ici interventionniste pour gommer les aménagements routiers (notamment parkings) qui avaient altéré la configuration naturelle et historique du site.

Le stationnement est réorganisé pour limiter son impact sur le site et l'ensemble des circulations cyclo-piétonnes sont largement privilégiées. L'objectif est de composer sur cet espace de convergence des circuits de randonnée un véritable point d'arrêt pour découvrir la vallée et le bourg. A ce titre le contact avec la rivière sera favorisé avec la réorganisation des accès aux berges ou à la navigation.

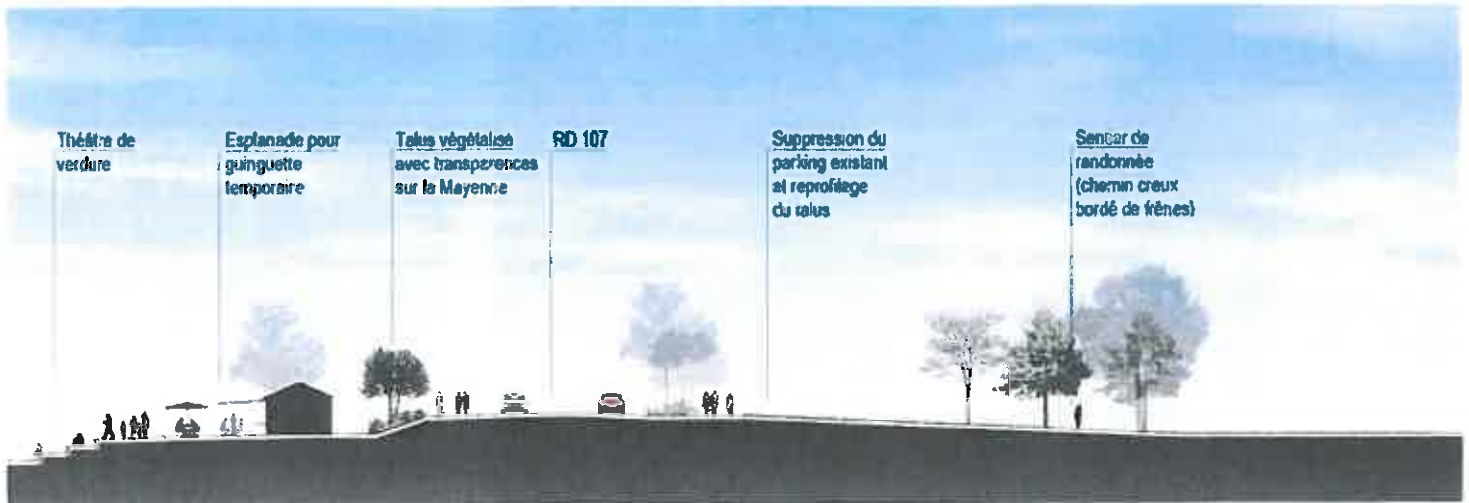
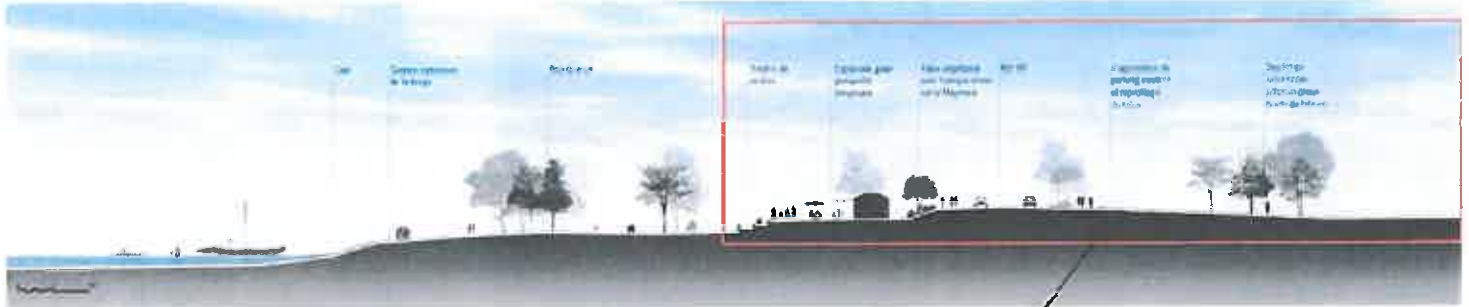
Sur le plan des circulations, une piste cyclable en site propre est aménagée pour relier le bourg aux grands sentiers de randonnée au niveau du pont. Cette piste est implantée le long de la RD107 côté Est et Sud entre le bourg et le pont. Le principe d'aménagement sur la traversée de la Mayenne s'appuie sur la mise en place d'un encorbèlement. Cela permet de garantir une continuité sécurisée en empiétant de façon minimale sur le gabarit routier de la départementale. Cette piste offrira par sa position un point de vue privilégié sur le paysage sans empiéter sur les espaces naturels fragiles. Afin de découvrir les espaces « sauvages » du fond de vallée de la Mayenne.

Les aménagements de liaisons douces sont décrits suivants les séquences présentées ci-après.



Aménagement des berges de Mayenne - APD

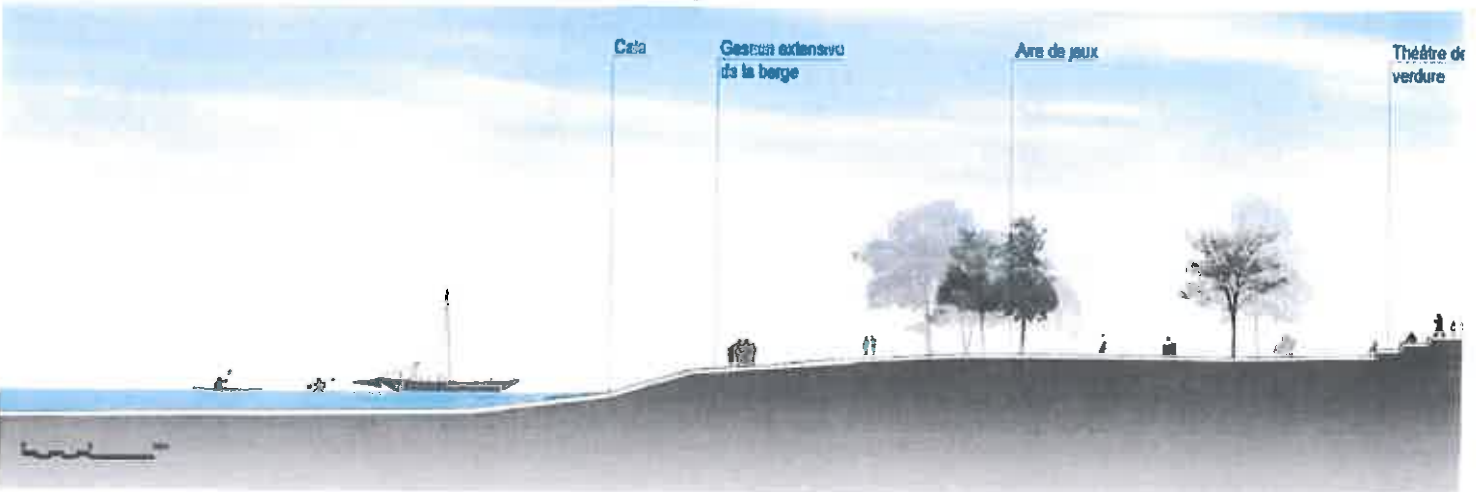
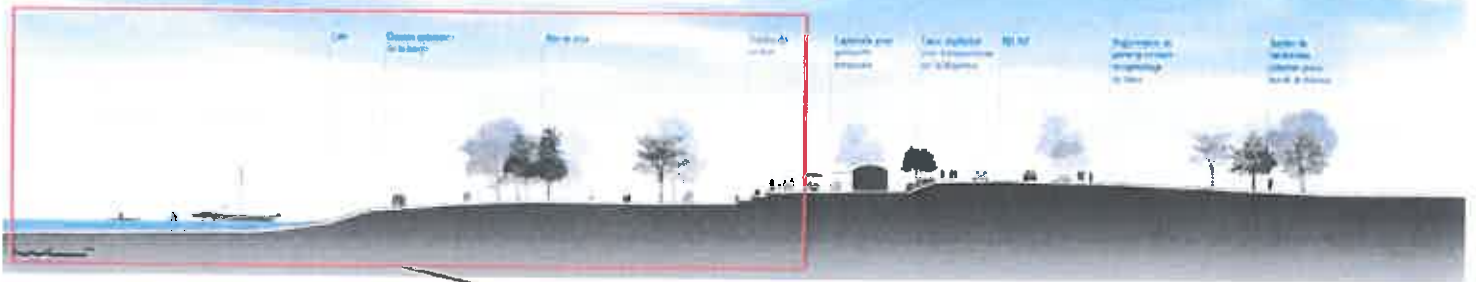
Coupe entre la RD et la Mayenne



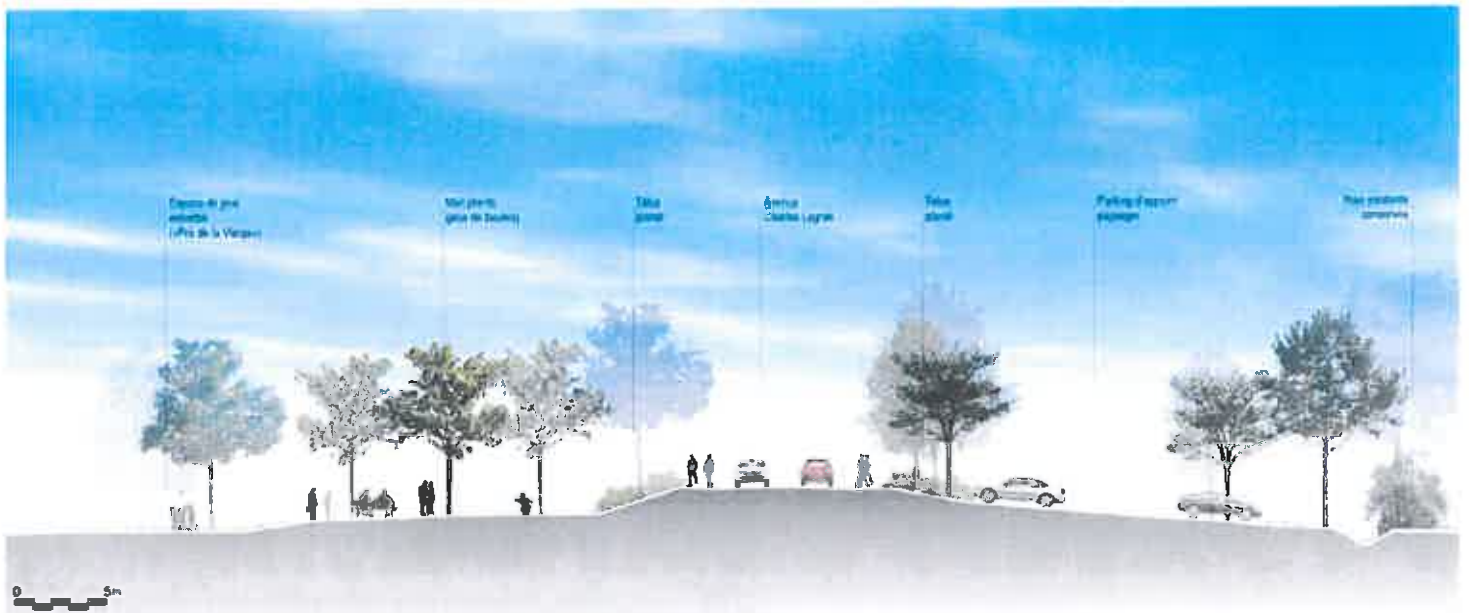


Aménagement des berges de Mayenne - APD

Coupe A



Coupe sur l'Avenue Charles Legras montrent le nouveau parking et l'espace
boulodrome sous le mail



Perspective sur le théâtre de verdure

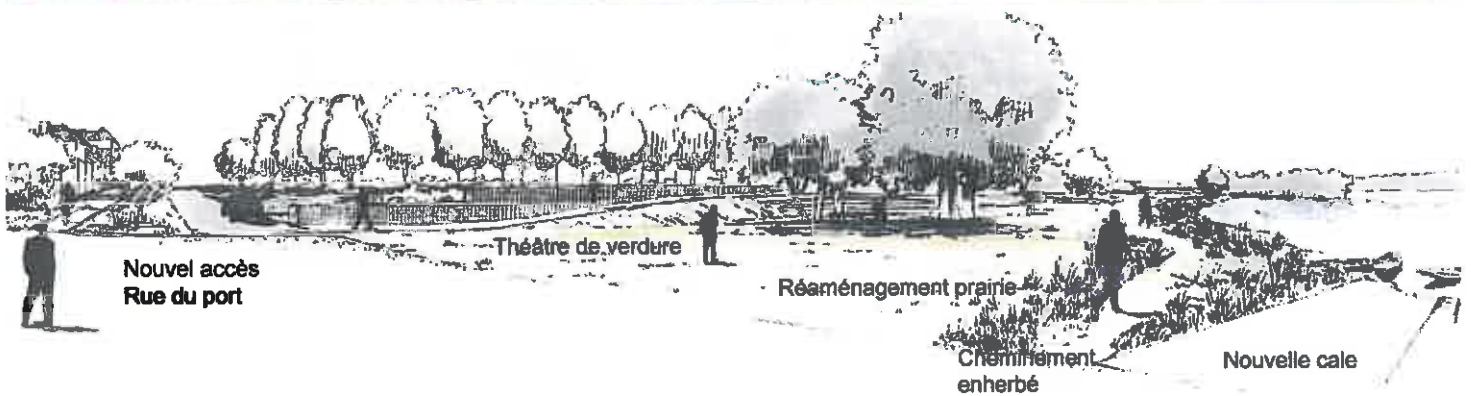


**Vue depuis le pied de la
Station de relevage**



Aménagement des berges de Mayenne - APD

Vue sur les berges
depuis la nouvelle cale





Aménagement des berges de Mayenne - APD

Vue sur l'entrée de bourg



Aménagement des berges de Mayenne - APD

Stationnement

• Réorganisation du stationnement:

- Avant: 53 places
- Projet: 104 places (dont 49 temporaires)



06/02/2013 - CANTENAY EPINARD - 361



Aménagement des berges de Mayenne - APD



Légende

- 1 - Aire de Jeux
- 2 - Mail / bouledrome
- 3 - Amphithéâtre de verdure
- 4 - Aire enherbée (Jeux / manifestations)
- 5 - Parking enherbé
- 6 - Parking des écoles agrandi
- 7 - Parking supprimé
- 8 - Réaménagement du coeur du giratoire
- 9 - Esplanade d'entrée de la rue du port
- 10 - Entrées privées
- 11 - Parking / mail belvédère
- 12 - Aire de pic-nique
- 13 - Placette de retournement / Cale
- 14 - Ponton péniches
- 15 - Prairie ludique
- 16 - Cheminement naturel
- 17 - Gestion naturelle des berges
- 18 - Gué (Accès animaux et piétons)
- 19 - Nœud et Frayère
- 20 - Pâturage clôturé
- 21 - Placette / venelles piétonnes
- 22 - Parking pêcheurs
- 23 - Continuité piétonne et cyclo
- 24 - Sécurisation trottoir aval pour cyclo et piétons
- 25 - Plateforme pour guinguette
- 26 - Ouverture de ferêtres visuelles dans la halle existante
- 27 - Pavillon d'accueil
- 28 - Piste cyclo-piétonne le long de la voie



06/02/2013 - CANTENAY EPINARD - 361

Circulations

- Une réorganisation des circulations pour sécuriser les divers flux et soulager le site de la pression de la voiture

- Création d'un nouvel accès vers la cale (sécurisé en terme de visibilité) parallèle à la rue du Port qui permet de supprimer l'accès véhicule existant entre la cale et le giratoire.
- Passage de la rue du Port en circulation cyclopiétonne
- Un accès PMR aux prairies depuis le parking haut
- Une mise en continuité des circuits cyclo-piétons

Plan de l'état actuel



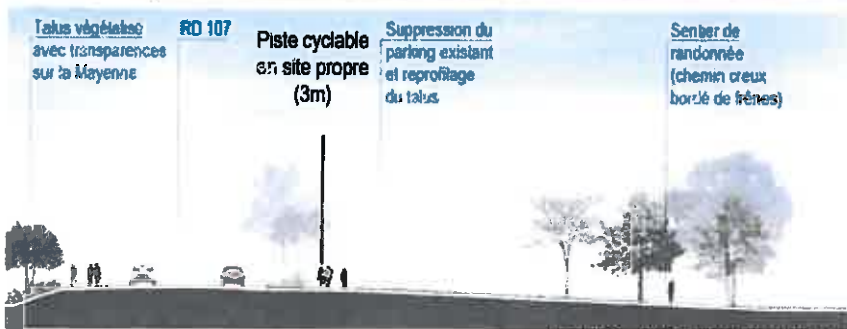
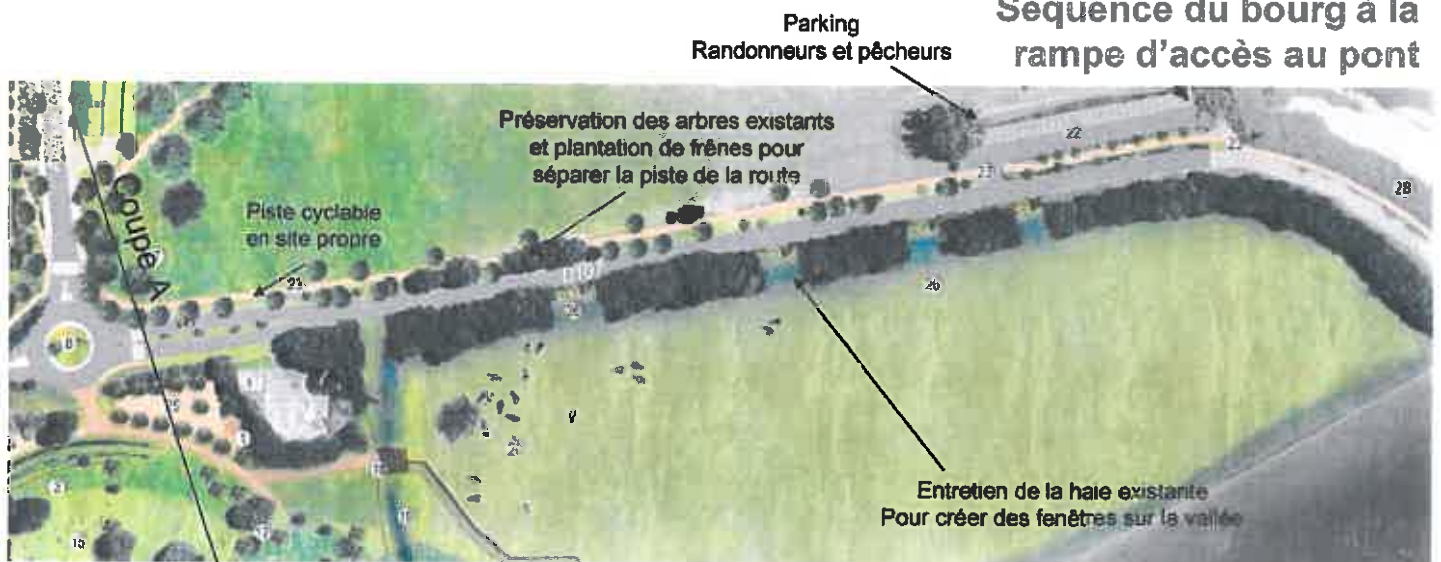
Plan de l'état projeté



- Legende:**
- Circulation cyclopiétonne
 - Accès véhicule
 - - - Accès exploitant aux prairies
 - Parking
 - Aire de loisirs (piétons, jeux, belvédère...)
 - Aire de manœuvre berge
- 06/02/2013 - CANTENAY EPINARD - 361

Aménagement des berges de Mayenne - APD

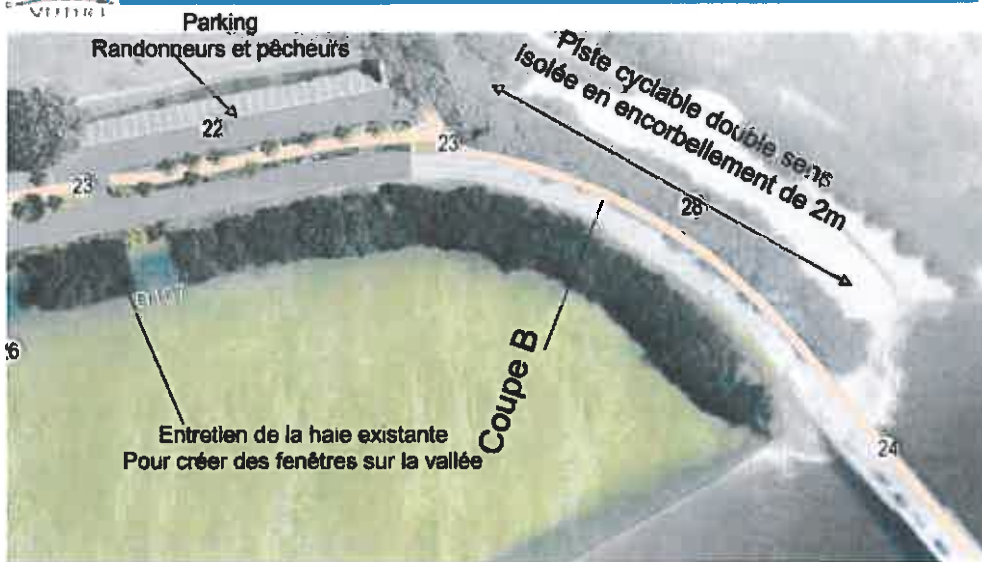
Piste cyclable Séquence du bourg à la rampe d'accès au pont



Coupe A



Aménagement des berges de Mayenne - APD



Coupe B

Piste cyclable Séquence de la rampe d'accès au pont

Coupe B

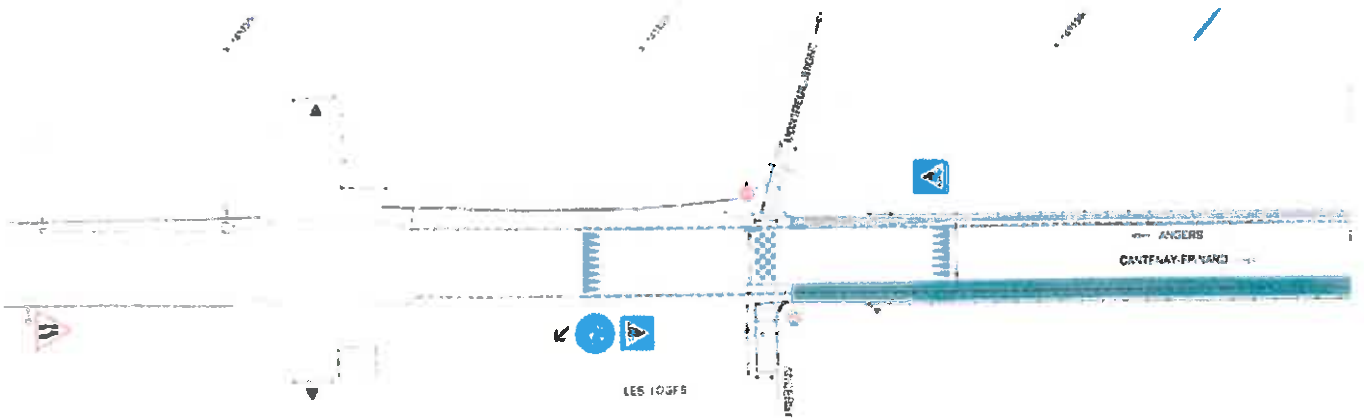


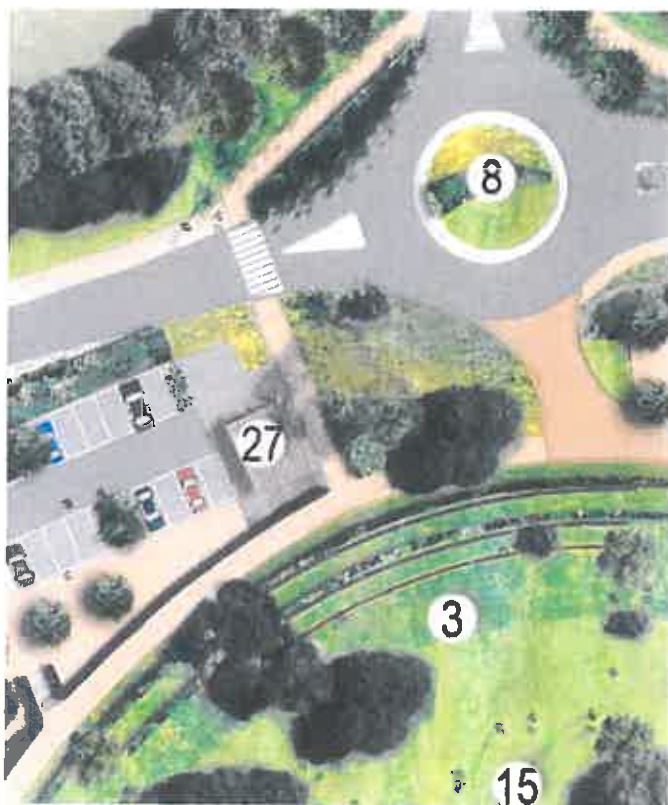


Franchissement du pont en encorbellement.



Plan de principe des systèmes de traverse de la départementale par les cycles ou d'insertion dans le trafic





Pavillon d'accueil

- Création d'un pavillon d'accueil (27) incluant:
 - Signalétique
 - Toilettes (15m²)
 - Préau / picnic rando (30m²)
 - Un local rangement (10m²)
- Intervention d'un architecte



Cantenay Epinard - Implantation Guinguette - 1/500



Aménagement des berges de Mayenne - APD



Théâtre de verdure

- Création d'un théâtre de verdure sur les prairies (12)





Aménagement des berges de Mayenne - APD



Aménagements nautiques

• Aménagements nautiques:

- Nouvelle cale (13) et conservation de l'ancienne (21)
- Nouveau ponton flottant (14)

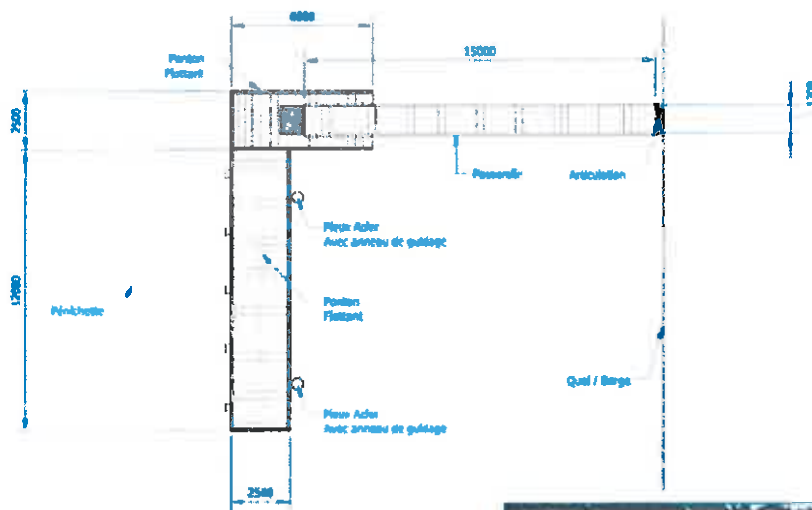


Positionnement du ponton en fonction de la bathymétrie



- Un emplacement plus favorable de la cale actuelle en accessibilité travaux

Système de ponton



Aménagement des berges de Mayenne - APD



06/02/2013 - CANTENAY EPINARD - 361

Une amélioration des circulations autour du pré de la Vierge

- Déplacement du skate parc et aménagement du boulodrome (2)
- Aménagement d'une aire de jeux (1)
- Conservation de la prairie pour l'événementiel (4)





Forêt de Bardy sur l'Anjou

Berges

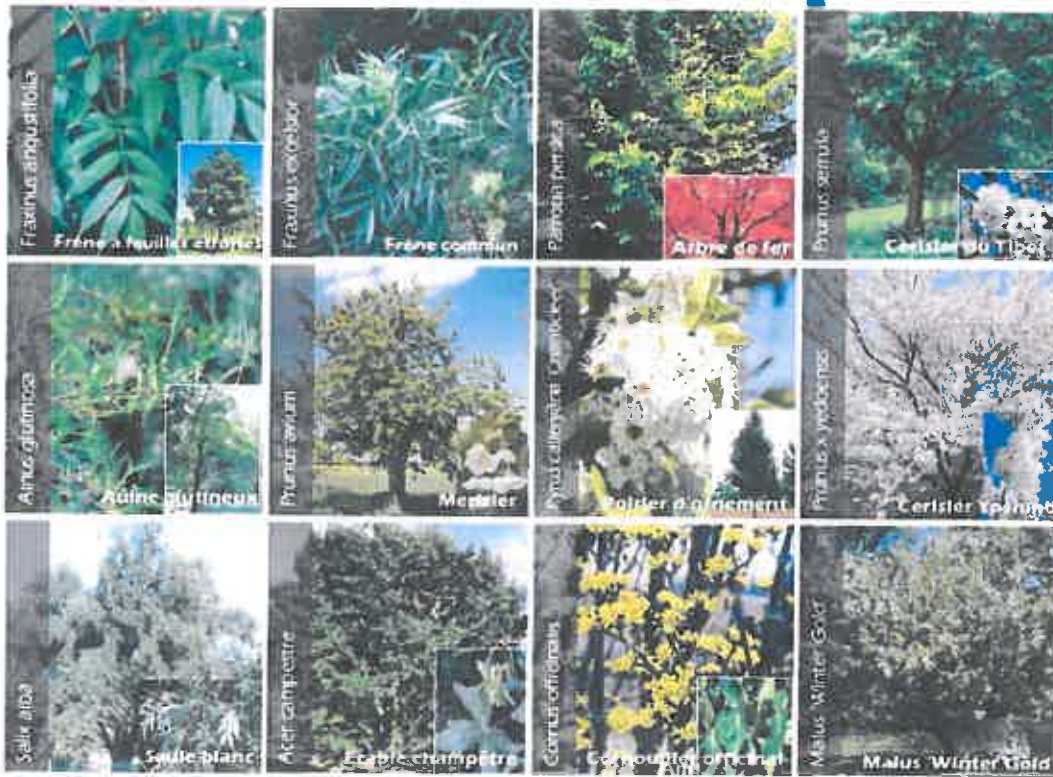
- Principe de gestion naturelle des berges ce qui peut impliquer une mise en défens et une signalétique de découverte (17)
- Création d'une connexion de la frayère et d'ouvertures dans la haie le long de la RD107 (19)



Mayenne

ARBRES

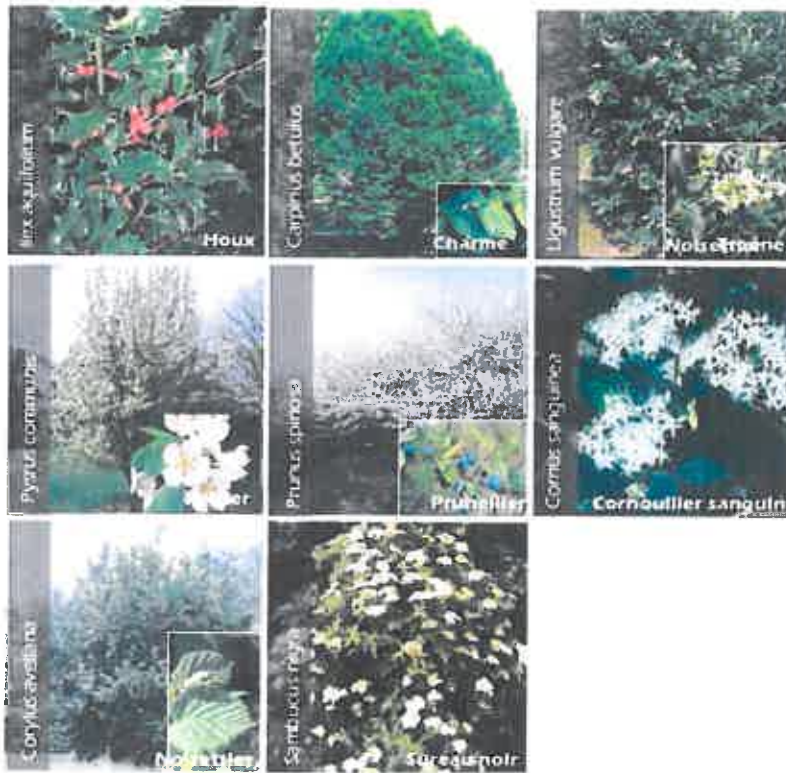
Palette végétale



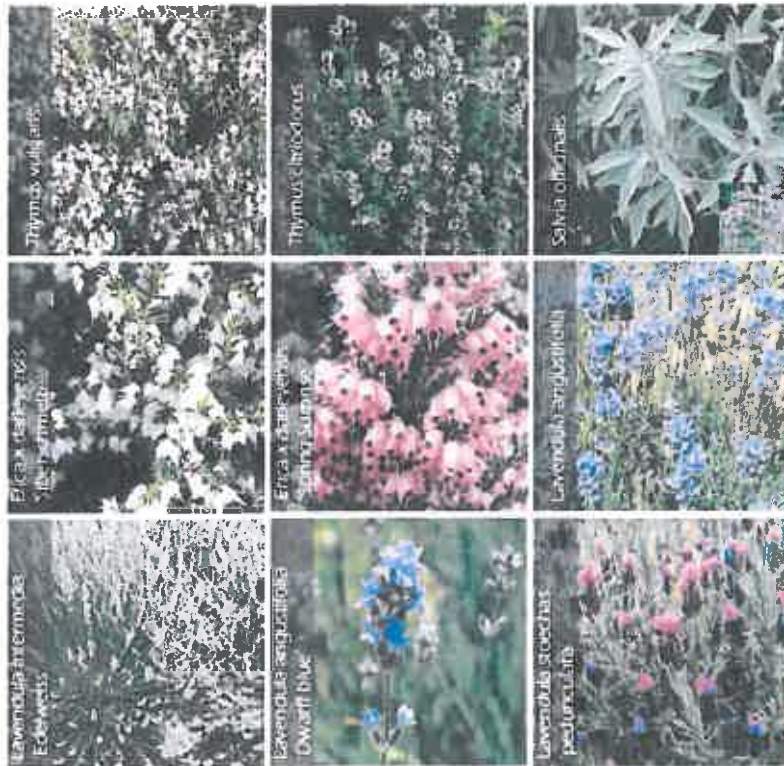
ARBUSTES



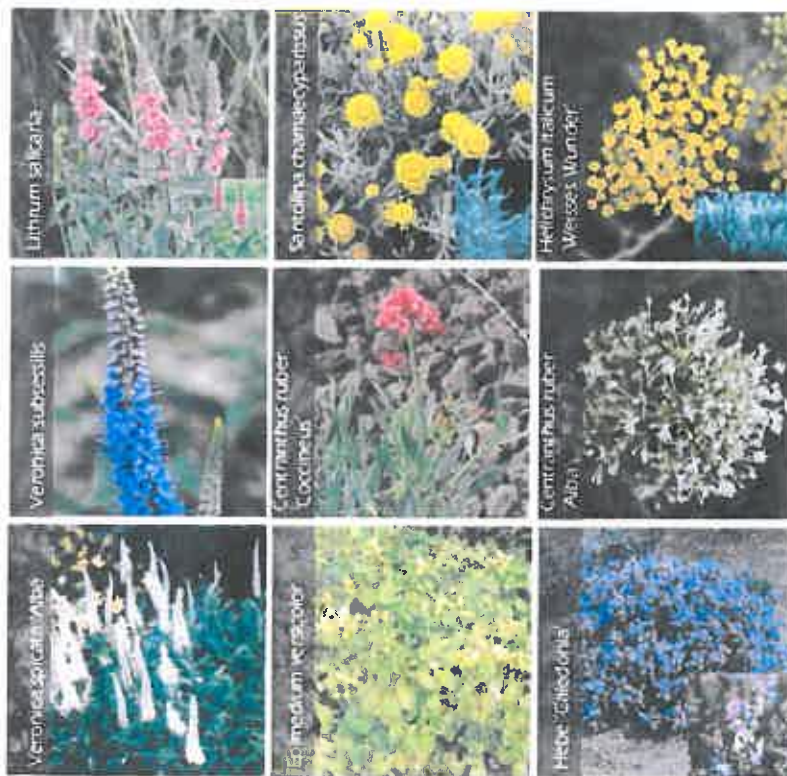
BOCAGE CHAMPETRE



Vivaces/graminées/rampantes/aromatiques



Vivaces/graminées/rampantes/aromatiques



Vivaces/graminées/rampantes/aromatiques



Flivaces/graminées/rampantes/aromatiques



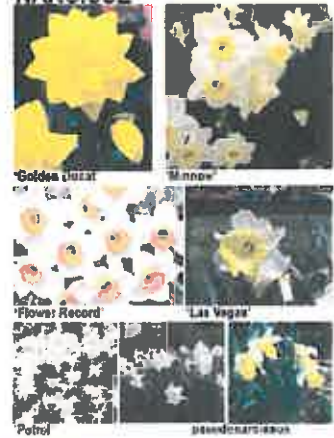
BULBES



IRIS



NARCISSE



MÉLANGES



ROSIERS



PALETTE MATERIAUX





Aménagement des berges de Mayenne - APD

PALETTE MOBILIERS



PALETTE MOBILIERS



Bornes en fonte d'aluminium



Bornes bois



Range vélo



Garde corps inox



Cale béton



Signal

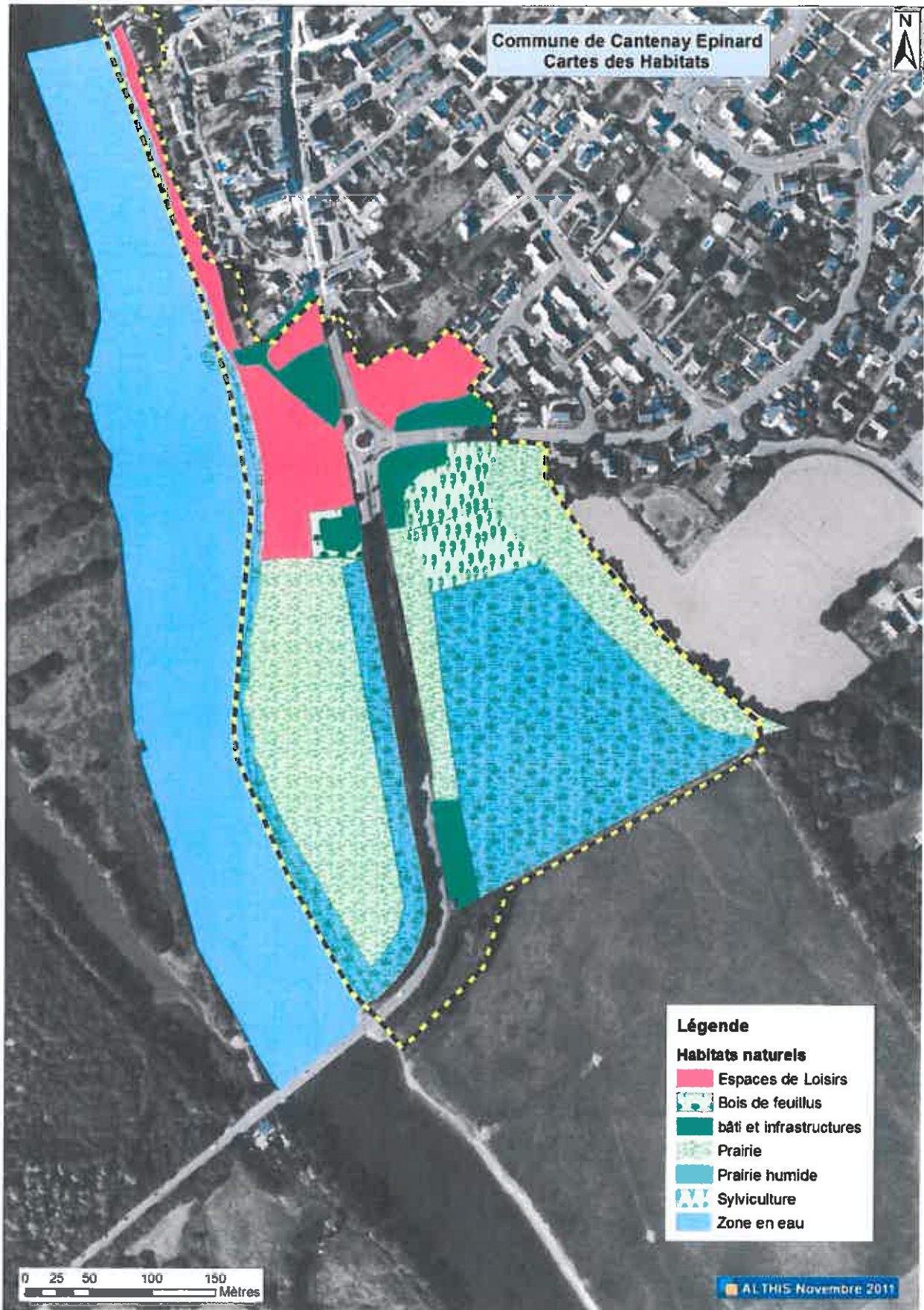


Panneau information

ANNEXE n°5

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DES INVENTAIRES FAUNE/FLORE

**LOCALISATION DU PROJET
CARTE AU 1/25000**



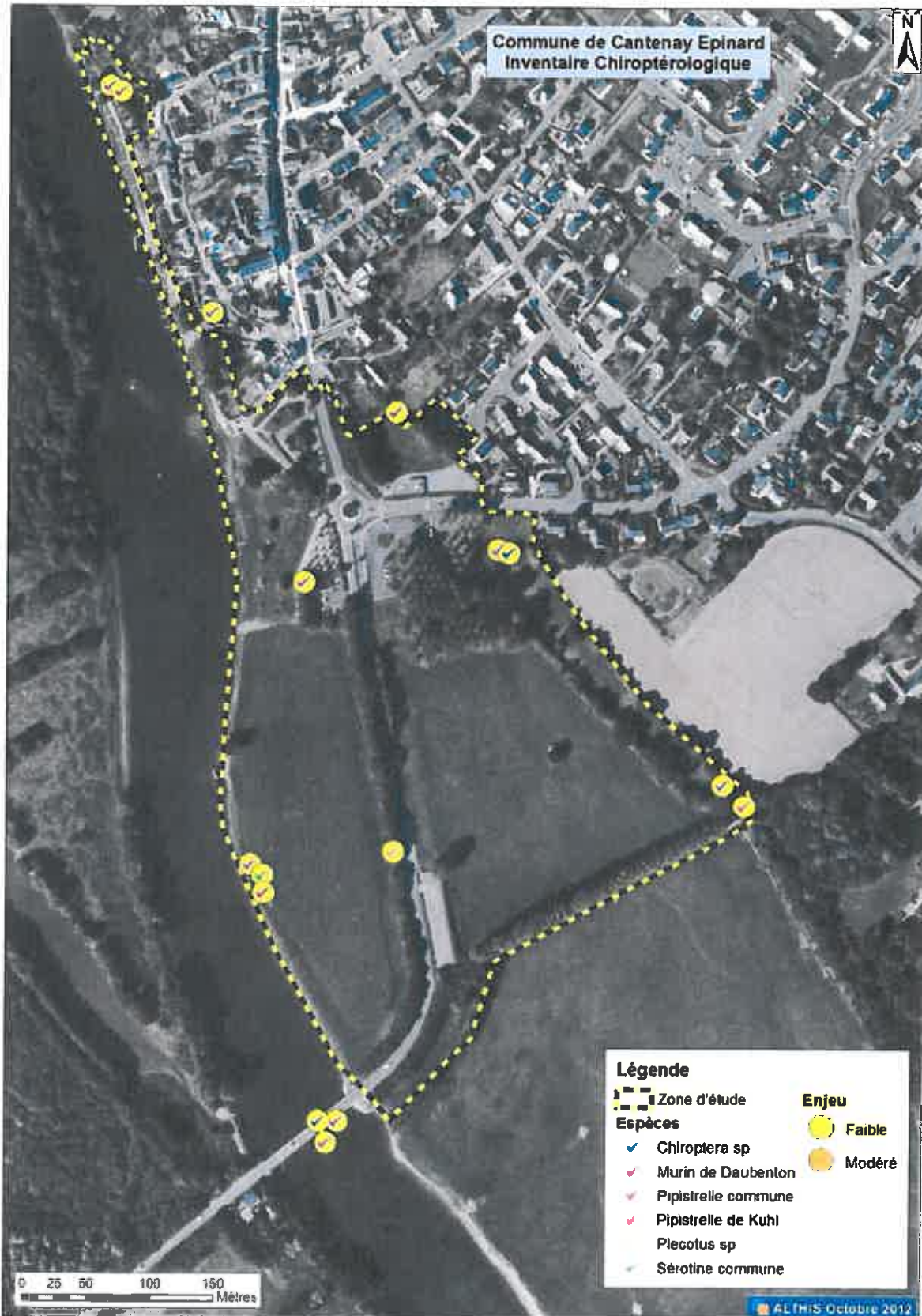
A noter que les inventaires floristiques n'ont mis en évidence aucune espèce patrimoniale ou à préserver

INVENTAIRE BATRACHOLOGIQUE



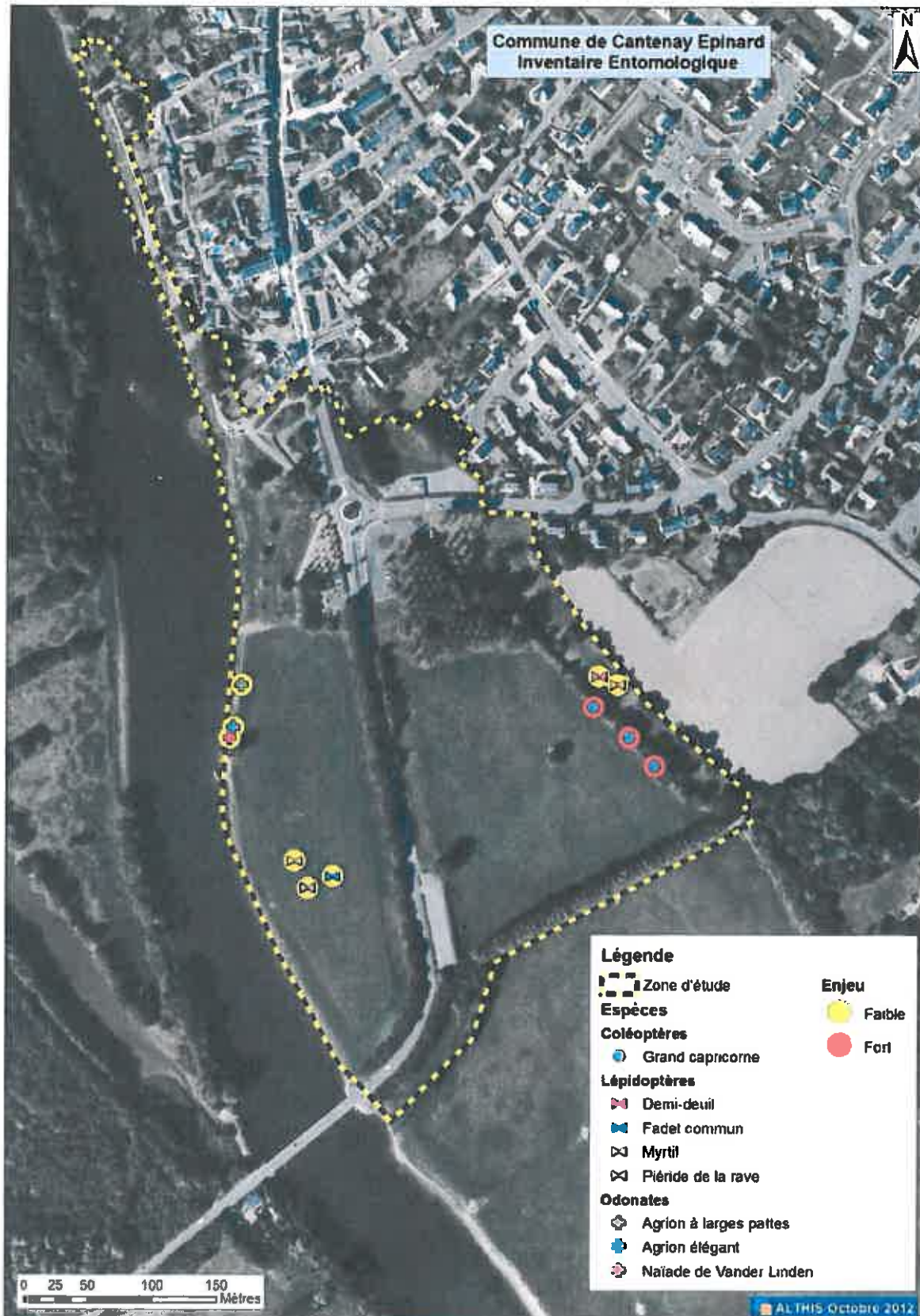
Aucun site de reproduction d'amphibiens n'a été répertorié sur la zone d'étude. Les individus observés se trouvaient dans des herbiers de Jussie et étaient en phase de migration post-nuptiale. L'impact des travaux et l'arrachage de la Jussie a un impact faible sur les amphibiens car ceux-ci seront réalisés hors de la période de migration post-nuptiale

INVENTAIRE CHIROPTOLOGIQUE



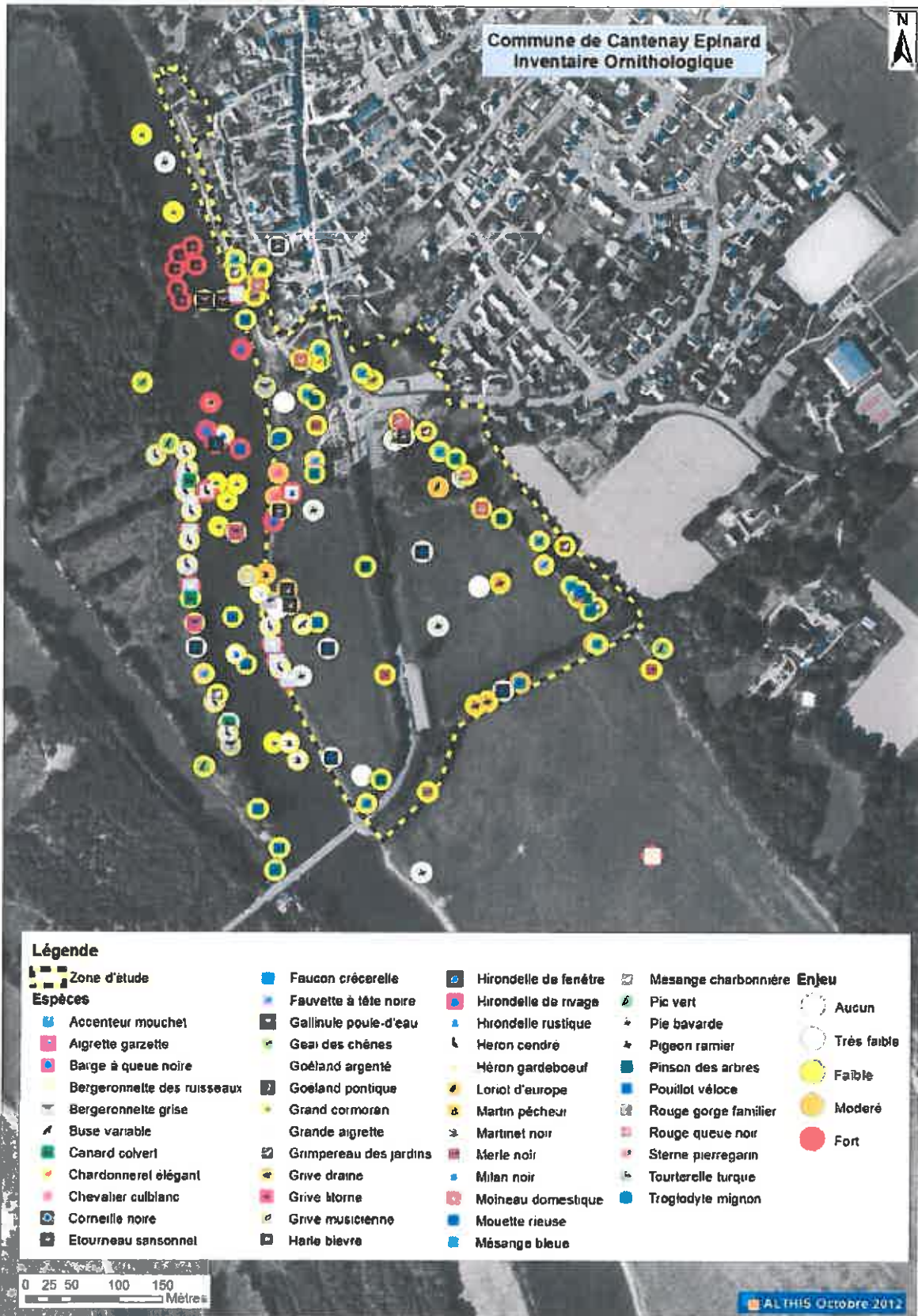
Le projet a un impact faible sur les chiroptères. De plus, la haie de vieux chênes à l'ouest de la zone d'étude est conservée.

INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE



Le projet a un impact faible sur l'entomofaune. De plus, la haie de vieux chênes à l'ouest colonisés par le Grand capricorne est conservé. A noter qu'il a été cherché sur le site les espèces patrimoniales du site Natura 2000 et qu'aucun individu n'a été répertorié.

INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE



Le projet a un impact faible sur l'avifaune. Althis a pu contacter M. Mourgeaud et a pu confirmer que la zone d'étude n'est pas une zone de reproduction notamment pour la Grande aigrette, la Barge à queue noire et l'harle bièvre. Les travaux seront réalisés dans la mesure du possible hors des périodes de nourrissage. A signaler, que la LPO a donné son avis positif quant à la réalisation du projet